

Situation épidémiologique virus Shamonda-like en France, en Suisse et en Allemagne

La situation demeure évolutive et la circulation du virus s'est désormais étendue au-delà des zones initialement concernées : Ain, Ardennes, Calvados, Cantal, Côte d'Or, Doubs, Jura, Haute-Loire, Loire, Manche, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Savoie, Haute-Savoie. A ce jour, les cas confirmés ne concernent que des bovins, toutes les suspicions sur des petits ruminants ayant été infirmées.

Le même phénomène d'extension est observé au niveau européen :

- Extension géographique en Allemagne vers de nouveaux Länder (Rhénanie-Palatinat et Hesse) ;
- Confirmation d'une extension géographique du phénomène aux Pays-Bas, désormais jusqu'en Frise et dans le Limbourg ;
- Confirmation de la présence du virus Shamonda-like chez des ovins (asymptomatiques) et des bovins en Belgique (Wallonie).

Situation épidémiologique concernant la MHE : aucun foyer de MHE n'a été signalé à ce jour ni confirmé par les analyses régulières pour l'export ou les échanges notamment. Par ailleurs, Stephan Zientara, directeur du laboratoire de santé animale de l'Anses évoque des hypothèses concernant la très faible circulation de la MHE en France en 2025 : <https://youtu.be/HNL1owCVCml?si=uWQZiH3mBpSKKjnd>

Situation épidémiologique pour la FCO

Le suivi sanitaire national pour le BTV8 et le BTV3 est mis en ligne bien que certains foyers ne soient pas encore remontés au national : <https://agriculture.gouv.fr/la-situation-de-la-fievre-catarrhale-ovine-fco-en-france>
Actuellement **690 foyers de FCO3 ont été déclarés**. A ce jour, **aucun foyer de FCO 8 n'a été signalé**.

Enfin, le laboratoire Boehringer a fait évoluer l'autorisation d'utilisation de son vaccin FCO-8. Les Autorités sanitaires ont ainsi validé la possibilité, **pour les ovins, de n'injecter qu'une seule dose du BTVPUR-8** permettant de réduire la virémie et les signes cliniques pendant 1 an. Il est rappelé que pour obtenir une protection totale (celle demandée dans le cadre des mouvements réglementés pour la FCO notamment), il convient de réaliser deux doses (espacées de 3 à 4 semaines) en première injection afin de prévenir la virémie pendant 1 an (et pouvoir le certifier).

Confirmation de foyers de FCO3 en Corrèze

Comme indiqué dans notre précédente note FCO, la Corrèze confirme plusieurs circulations virales de FCO3 pour 2026 ; vous trouverez ci-dessous la carte des communes impactées répertoriées en Corrèze au 20/08/2026.

